

UN ÉCRIVAIN À LA RECHERCHE D'UN ÉDITEUR

(MARCEL LÉGAUT, 1968-1970)

I ⁽¹⁾. *Introduction* - 1. Quelques explications et réflexions comme cadre de cette étude. - 2. Les questions qui constituent le fil conducteur de ce qui suit.

II. *Les gestions de M. Légaut et de ses amis. Les rejets des éditeurs et leurs motifs.* - 1. Un paragraphe de Légaut comme point de départ. - 2. 1er rejet des Éditions du Seuil (décembre 1968). - 3. Relations avec Desclée de Brouwer (de mars à octobre 1969). - 4. Une lettre d'Étienne Borne à M. Légaut (4 novembre 1969). - 5. 2ème rejet des Éditions du Seuil (1er novembre 1969). - 6. Rejet de Grasset (fin novembre).

III. *Un certain découragement, une réécriture impossible, aller en avant.* - 1. 3ème lettre de G. Marcel à M. Légaut (fin novembre 1969). - 2. Réaction de M. Légaut (3 janvier 1970).

IV. *M. Légaut et Mme Madeleine Aubier-Gabail (janvier-mai 1970)* - 1. Brouillon d'une 1ère lettre de M. Légaut à Mme Aubier. - 2. Accueil initial de Mme Aubier. - 3. Un contact parallèle : Olivier Costa de Beauregard. - 4. L'accord avec Mme Aubier.

V. *Réflexion finale*

⁽¹⁾ Cet essai a été publié dans les *Boletines de la Diáspora* 7 et 8, Madrid, AML, mars et juin 2021, p. 77-97 et p. 125-144.

I. INTRODUCTION

1. Quelques explications et réflexions comme cadre de cette étude

1. En 2018, l'Association Marcel Légaut (AML espagnole) a terminé la traduction des œuvres complètes de M. Légaut et nous avons donc terminé les *Cuadernos de la Diáspora*. En 2019, j'ai visité pour la troisième fois les archives de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve. Cette fois-ci, c'était avec Dominique Lerch car il fallait qu'il connaisse, en tant qu'historien et membre du CA de l'ACML française, le Fonds M. Légaut-Thérèse de Scott, et que nous puissions en parler avec sa donatrice : Th. de Scott.

Personnellement, je voulais aussi lire et étudier les lettres des deux années que M. Légaut a passées avant de trouver un éditeur et de réussir enfin à publier ⁽²⁾. Parmi les vingt-huit documents qu'il a conservés, vingt-deux, entre les lettres reçues et ses propres brouillons, couvrent une longue année, entre la fin de 1968 et avril 1970, lorsque enfin, Mme Madeleine Aubier-Gabail décide de publier le manuscrit, non sans poser quelques conditions que Légaut accepte ⁽³⁾.

Si Légaut a conservé ces documents, c'est qu'il a dû penser qu'ils étaient importants pour connaître la petite histoire de ses livres. En effet, ils parlent, par exemple, de la coupure en deux de son manuscrit de six cents folios presque dès le début, bien que cette coupure n'ait lieu qu'à la fin et que, comme nous le verrons, il subsistera toujours un vide docu-

⁽²⁾ Les lettres et les brouillons que nous avons traités se trouvent dans la chemise 17 du carton 57 du Fonds M. Légaut - Th. De Scott, des Archives de l'Université de Louvain-la-Neuve. Nous sommes reconnaissants à Cathy Schoukens, archiviste, pour les facilités qu'elle a fournies pour cette étude. Nous remercions également Dominique Lerch et Geneviève Louismet pour avoir revu le manuscrit et pour ses conseils.

⁽³⁾ Nous avons donc écarté six documents, de 1977 à 1986, c'est-à-dire lorsque M. Légaut était déjà un auteur connu, que nous étudierons ultérieurement.

mentaire pour connaître la façon dont a été décidé l'ordre inverse de la publication des deux volumes.

J'avais déjà réfléchi depuis de nombreuses années, à ce fait de la partition. D'ailleurs, dans un article de 2009, je suis parti de ce fait et de deux autres pour exposer et réfléchir, en tant que philologue (c'est-à-dire, en tant que personne attentive aux textes et à leurs avatars), sur l'unité, recherchée et réalisée par M. Légaut dans son exposition du parcours humain, qui est comme un faisceau où, être humain, être d'une tradition spécifique et être soi-même peuvent aller de pair s'ils sont bien vécus.

Cependant, cette unité s'est perdue et estompée presque dès le début car M. Légaut, pour pouvoir publier un texte qui effrayait les éditeurs en raison de sa longueur et de sa difficulté, a d'abord accepté qu'il soit publié en deux volumes, puis que les deux volumes soient publiés dans l'ordre inverse et enfin, que certains groupes de chapitres soient republiés séparément avec la suppression de certains d'entre eux. Pour cette raison, étant donné les fractures dans la structure unitaire de son œuvre, il m'a semblé important de rappeler l'unité perdue du manuscrit qui était, pour lui, "le fruit de ma vie ⁽⁴⁾".

2. Mais pourquoi étudier ces documents maintenant ? Le temps, la mémoire et la réflexion nous y conduisent. Si 2020 est le trentième anniversaire de la mort de M. Légaut (il est décédé le 6 novembre 1990), c'est aussi le cinquantième anniversaire de la publication des deux volumes du HBH et d'IIPAC dans

(4) Les deux autres événements éditoriaux qui ont rompu l'unité de l'œuvre de Légaut sont : la publication séparée des cinq premiers chapitres de son manuscrit trois ans plus tard (*Vivre pour être*, Aubier 1974), et la suppression d'un chapitre et demi lors de la réédition de la fin du manuscrit quinze ans plus tard (*Croire à l'Église de l'avenir*, Aubier, 1985). J'étudie les vicissitudes de l'unité du premier manuscrit de Légaut dans : « Être homme, être chrétien, être soi-même : trois questions de structure », *Cuadernos de la Diáspora* 21, Madrid, AML, 2009, p. 203-88.

lesquels le manuscrit intitulé “L’accomplissement humain” a finalement été divisé. N’est-ce pas le bon moment pour enrichir notre connaissance et de savoir qu’il n’a pas eu la voie de l’édition facile, comme nous le savions déjà par ce qu’il a raconté dans *Patience et passion d’un croyant* ⁽⁵⁾ ?

Lire et étudier les documents et les démarches de M. Légaut et de ses amis devant quatre éditeurs a signifié aussi mieux connaître la “posture” de Légaut, c’est-à-dire, d’une part, dans quelle mesure il a cédé pour publier mais, d’autre part, dans quelle mesure il n’a pas cédé à la pression des éditeurs, c’est-à-dire, à quel point il n’a pas cédé en raison du fameux “refus” ultime qui surgit des profondeurs (rappelons ses développements sur la foi en soi) dans la mesure où il a refusé de réécrire son manuscrit pour tenter d’en faciliter la lecture. Mais il sut par ailleurs fort bien en synthétiser le contenu et la démarche dans certains de ces documents.

Troisièmement, cette étude poursuit et complète une précédente sur les relations et l’amitié entre Gabriel Marcel et Marcel Légaut ⁽⁶⁾ car G. Marcel, de onze ans son aîné, a été celui qui l’a le plus aidé dans sa recherche d’un éditeur. “Gabriel Marcel m’a alors fortement appuyé”, dira M. Légaut ⁽⁷⁾.

Rappelons, à propos de l’amitié de G. Marcel, seulement ce qui suit. La publication des volumes II et I a eu lieu en 1970-71 et ce dernier est décédé en 1973. Pendant cet intervalle de deux ans, c’est René Légaut qui lit les deux volumes de son frère à G. Marcel à son domicile, ce dernier étant devenu pratiquement aveugle. Et le fait est que cette lecture a donné lieu à un bref mais intéressant échange (épistolaire, lit-

⁽⁵⁾ *Patience et passion d’un croyant* (PPC), Paris, Centurion, 1976, p. 58-63 (2e édition, DDB, 1990, p. 69-75).

⁽⁶⁾ « Sur la relation entre Gabriel Marcel et Marcel Légaut », *Cuadernos de la Diáspora* 25, 2013, p. 135-156.

⁽⁷⁾ PPC (1976), p. 61 ; (1990), p. 72.

téraire et oral) entre G. Marcel et M. Légaut ⁽⁸⁾. Lors d'un premier voyage à Louvain-la-Neuve en 2013, j'ai vu que M. Légaut avait conservé deux lettres de G. Marcel et celles-ci, ainsi que ce que G. Marcel lui-même commentait à la fin de son dernier livre : En chemin vers quel éveil ⁽⁹⁾ ?, m'ont permis de savoir comment il a reçu les deux thèmes inclus dans les deux tomes de M. Légaut : d'une part, il y avait la sympathie de G. Marcel pour la manière dont M. Légaut intégrait, dans sa façon d'être catholique, la critique de l'Église Institution et d'autre part, les réserves initiales de G. Marcel sur la compréhension de la foi en relation avec la Résurrection de la part de M. Légaut ; réserves que G. Marcel a ensuite dépassées.

3. Ce laps de temps de cinquante ans (1970-2020) nous a fait penser aussi à deux autres choses. Tout d'abord, M. Légaut a dû finir d'écrire ses deux volumes à la mi-1968 et la fin de nos traductions se situe en 2018, ainsi notre fin se situe cinquante ans après que Légaut ait commencé à chercher un éditeur. Devant le refus de plusieurs éditeurs en Espagne, nous avons décidé d'entreprendre la tâche (finalement achevée) de traduire et de publier toute son œuvre ⁽¹⁰⁾.

Compte tenu des difficultés rencontrées par M. Légaut il y a cinquante ans et de la situation actuelle, il est utile de se demander ce que lui et ses amis auraient fait à notre époque si différente de la leur, en fonction des circonstances et en termes de moyens avec l'informatique et Internet. Leur conseil dans les années 80, n'était-il pas déjà « *piratez* » ? – Deuxièmement, cinquante ans est un long laps de temps, à la fois parce qu'il y a encore un certain nombre d'entre nous qui

⁽⁸⁾ Voir la note 5 ci-dessus.

⁽⁹⁾ *En chemin vers quel éveil ?* Paris, Gallimard, 1971.

⁽¹⁰⁾ Il y a eu quelques exceptions à cela en Espagne : après un démarrage interrompu par les Éditions Verbe divin ; deux livres ont été publiés par deux maisons d'édition qui, par la suite, n'ont pas conservé ces titres dans leurs catalogues ; puis il y a eu trois livres édités en catalan.

lisent M. Légaut depuis presque la parution de ses premiers livres et aussi, parce que grâce à J. S. Spong et à d'autres, nous pouvons mieux penser, depuis quelques dizaines d'années, aux cinquante ans qui se sont écoulés entre la fin de Jésus et la composition du premier Évangile de Marc. Contrairement à M. Légaut et à beaucoup d'autres grands de la tradition chrétienne, Jésus n'a rien écrit ni publié, tout comme, pratiquement, M. Portal, grand causeur de surcroît, comme Socrate, qui lui non plus n'a pas laissé d'écrits.

Ces deux cycles d'un demi-siècle, malgré leurs différences (parmi elles, la prédominance de l'oral sur l'écrit dans le premier, sauf pour les lettres de Paul) se chevauchent de telle sorte que, à travers elles, on peut sentir le temps de la tradition et tout ce qu'elle implique de petite histoire, d'intra-histoire entre les uns et les autres, tous plus ou moins anonymes, qui entreront bientôt, encore plus dans l'oubli, comme nous d'ici à quelques années. En pensant à ces cinquante années, c'est de cette manière que non seulement le grand cycle des siècles nous devient présent mais aussi le petit cycle à l'intérieur de chacun des siècles. En eux, ici et là, il y a toujours eu des personnes qui se sont levées et ont pris des initiatives de mémoire, d'intelligence et de volonté et ont ainsi maintenu vivante et animée, une tradition commune de foi, d'amitié et d'espérance, infime mais réelle au milieu de tout.

Dans les deux cycles, nous pouvons voir le tissage des traditions et des familles spirituelles, qui commencent toujours comme de fragiles ruisseaux au milieu des pluies, des infiltrations et des dégels. Dans l'infime tradition vivante autour de M. Légaut – comme dans la non moins minuscule tradition des premières années de ce qu'on appellera plus tard le christianisme (sans parler d'autres débuts ultérieurs au sein du grand christianisme) –, nous voyons comment, au fil des ans, subsistent et se détachent des choses qui se répètent (comme des questions, des affirmations, des admirations) ; d'autres qui s'oublient et qu'il

faut rappeler ; d'autres encore qu'il faut ajouter et découvrir (des nouvelles, des réflexions, des noms, comme celui de M. Portal ou ceux qui ont vécu le modernisme et ont subi la tentative de les faire taire de la part de la hiérarchie). Et nous voyons aussi combien il est important en fin de compte, de suivre, de relocaliser et d'incorporer tout ceci en fonction de nos préoccupations et de nos questions, qui changent – du moins en partie – à mesure que notre âge avance et que les temps passent. Ce moment de la vie de M. Légaut, autour de sa recherche d'un éditeur, est un exemple de ce que nous disons. C'est une histoire qui reste là à la merci de la vitalité des lecteurs, peu nombreux ou nombreux, sans jamais savoir ce qui est le mieux.

2. Les questions qui constituent le fil conducteur de ce qui suit

Qu'ont-ils dit à M. Légaut, quelles raisons lui ont donné ceux qui ont rejeté son épais manuscrit ? Comment a-t-il réagi aux objections qu'ils ont soulevées ? Qui l'a soutenu et aidé dans ses démarches ? Comment l'édition se concrétisa-t-elle finalement chez Aubier ?

Telles sont nos questions, auxquelles nous répondrons en citant les documents dans l'ordre chronologique afin de mieux imaginer le temps chargé des uns, l'attente patiente de l'autre, ainsi que la promptitude amicale de certains. Chemin faisant, nous verrons les raisons des rejets, les commentaires de ceux qui l'ont soutenu, ainsi que les modifications que M. Légaut a acceptées et qu'il avait même prévues presque à l'avance ; nous verrons aussi son offre d'aider financièrement l'éditeur qui aurait décidé de publier son manuscrit ; son appel aux convictions personnelles de Mme Aubier-Gabail ainsi que son refus à un moment donné, de modifier son texte et la façon dont à l'occasion, il a défini et caractérisé son œuvre, de manière succincte et pertinente. Citons, pour commencer, quelques lignes de ce dernier élément :

Il s'agit encore d'un livre - d'un gros livre - (environ 600 pages) - que je considère comme le fruit de ma vie - Il traite de la vie spirituelle de façon non confessionnelle, de ma conception de Jésus de Nazareth, de la manière dont j'entrevois l'avenir de l'Église ⁽¹¹⁾.

II. LES GESTIONS DE M. LÉGAUT ET DE SES AMIS. LES REJETS DES ÉDITEURS ET LEURS MOTIFS

1. Un paragraphe de *Légaut* comme point de départ

... Mes livres ont trouvé un public inattendu, à la surprise de mes éditeurs comme de la mienne. Trois éditeurs m'ont refusé le manuscrit. Ils le trouvaient illisible, sans intérêt pour les questions actuelles. Le Seuil que j'avais contacté en premier, m'a assuré qu'ils n'en auraient pas vendu quatre mille exemplaires en trois ans ! Desclée, après sept mois de réflexion, a regretté de ne pas avoir de collection pour recevoir le livre. Grasset, chez qui j'avais fait paraître *Prières* d'un croyant jadis, m'a dit amicalement : « Faites donc paraître cela chez un éditeur catholique ».

Au bout de deux ans, découragé, je me suis adressé à Aubier. Je le connaissais un peu, car j'avais édité chez lui, avant la guerre, *La communauté humaine*. Gabriel Marcel m'a alors fortement appuyé. C'est donc Aubier qui a accepté en disant : « Je ferai une bonne action et une mauvaise affaire. » En réalité, il a fait aussi une bonne affaire, ce qui n'est pas si ordinaire quand on a fait une bonne action, quoi qu'en assurent les auteurs pieux et souvent aussi la Bible.

Actuellement, au 1er janvier 75, sont sortis plus de cinquante mille exemplaires du tome I ou du tome 2.

C'est Aubier qui a décidé de couper le livre en deux et de faire paraître la deuxième partie avant la première. Cela m'a un peu choqué, mais je souhaitais que le livre paraisse, j'étais prêt à toutes les bassesses et j'ai accepté ⁽¹²⁾.

⁽¹¹⁾ Voir ci-dessous le brouillon du 3 janvier 1970 d'une lettre à Mme Aubier.

⁽¹²⁾ PPC, 1975, p. 61 (*CdD* 25, p. 63-4).

Ce qui suit va enrichir ces paragraphes, cette synthèse de Légaut sur cette partie de sa vie (13).

2. Premier rejet des Éditions du Seuil (décembre 1968)

Le 27/12/1968, Paul-André Lesort écrit à Légaut :

Cher Monsieur, // C'est avec beaucoup de regrets que je dois vous dire que nous ne pensons pas pouvoir envisager la publication de votre livre, *L'homme à la recherche de son humanité*.

Je pourrais vous en parler longuement, mais je suppose que cela n'est pas tellement intéressant pour vous. Il ne peut être question pour vous de porter une appréciation sur la qualité de l'ouvrage : je veux dire que celle-ci est hors de doute. Mais la longueur et, permettez-moi de dire aussi, la lenteur du texte nous font penser que très peu de lecteurs, dans les conditions de vie d'aujourd'hui, oseront aborder un tel livre, dont en outre l'écriture ferme mais abstraite masque un peu le caractère pourtant secrètement concret.

Je ne crois pas pouvoir insister. Je préviens Monsieur Haumesser, sans aucun commentaire, que le manuscrit est à sa disposition ici.

(¹³) Notons toutefois, avant de poursuivre, une curiosité : dans la deuxième édition de *Patience et passion d'un croyant*, en 1990, Légaut a estompé les noms des éditeurs mentionnés dans ce fragment. Il n'a pas dit "trois" mais "plusieurs éditeurs ont rejeté mon premier manuscrit, etc." ; et il a ensuite nommé Seuil et Grasset mais pas Desclée. La raison en est simple : Desclée était l'éditeur de la deuxième édition de PPC, qui est sortie l'année même de la mort de Légaut (1990) ; et c'est également Desclée qui avait publié, dans les deux années précédentes, le dernier titre de Légaut de son vivant, *Un homme de foi et son Église* (1988), et réédité son premier livre de 1962, *Travail de la foi* (1989). On comprend donc que Légaut ait supprimé le nom de Desclée et ait été ainsi courtois envers ceux qui, finalement, réparaient un refus d'il y a vingt ans.

Cependant, l'histoire de la publication de PPC se poursuit : en 2000, soit dix ans après la mort de Légaut, Aubier réédite la première version de PPC, datant de 1976. La version de Desclée de 1990, révisée par Légaut, comportait un certain nombre de changements mineurs, dont la suppression des questions de Bernard Feuillet. Ainsi, le livre ne serait pas tant une interview qu'un développement de l'auteur. Cela semble avoir été la préférence de DDB puisque *Un homme de foi et son église* (1988) était aussi initialement un entretien de Légaut avec le pasteur Alain Wyler mais est apparu, chez Desclée, comme une œuvre de Légaut seul.

Mais je lui indique que nous pouvons également le lui envoyer par la poste. // Je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs, // Paul-André Lesort

Nous ne savons pas quand M. Légaut a envoyé le manuscrit, donc nous ne savons pas combien de temps il a fallu aux éditions du Seuil pour répondre et par conséquent, étant donné que les Éditions du Seuil ont été la première porte à laquelle M. Légaut a frappé, nous ne savons pas quand le processus de recherche d'un éditeur a commencé. Cependant, il y a deux informations à noter. La première : le Seuil ne rejette qu'une partie du manuscrit original : *L'homme à la recherche de son humanité*, un titre, donc, déjà établi indépendamment de la partition ultérieure. La seconde : l'intermédiaire était Jean Haumesser, l'un des plus proches amis et vétérans de Légaut, issu du noyau de ceux qui organisaient les étés aux Granges dans les années 50 et 60.

Cependant, la chose la plus importante à noter est que la maison d'édition du Seuil a été claire dès le début. Son responsable ⁽¹⁴⁾ a transmis son jugement à l'auteur en toute franchise. Il a caractérisé les difficultés du style de M. Légaut (longueur, lenteur, abstraction) et il a jugé qu'il n'aurait pas de lecteurs.

Sur ce deuxième point, il s'est trompé ; il a supposé que peu de personnes seraient capables de lire quelque chose d'aussi long et difficile ; peut-être a-t-il pensé à un lecteur potentiel de type philosophique et n'a pas cru que le lecteur confessionnel serait capable d'aborder des textes comme

⁽¹⁴⁾ La biographie de Paul-André Lesort (1915-1997) peut être consultée sur Wikipédia en français. Nous connaissions son nom parce qu'il apparaît dans certaines introductions aux livres de Claude Tresmontant publiés aux Éditions du Seuil, qui a dédié à P.-A. Lesort son livre de 1979 *La crise moderniste*. De son côté, en 1977, Légaut cite encore des extraits de la *Correspondance philosophique* entre M. Blondel et le Père Laberthonnière, publiée par Cl. Tresmontant au Seuil en 1961. À titre de conjectures, on peut se demander, d'une part, si c'est cette édition qui a conduit M. Légaut à commencer à frapper à la porte du Seuil et d'autre part, si Cl. Tresmontant a joué un rôle et lequel dans la décision de cette maison d'édition.

celui-ci. C'était sans doute sans compter sur trois facteurs : les turbulences de l'après-Concile dans lesquelles la voix d'un laïc à la trajectoire singulière pouvait trouver un écho ; l'attrait de la figure d'un mathématicien-paysan et enfin, que son discours était simplement de qualité.

3. - *Relations avec Desclée de Brouwer (de mars à octobre 1969)*

— 1. *Une lettre du P. R. d'Ouince en mars*

Le temps qui s'est écoulé entre le premier contact avec Desclée et son refus formel a été d'au moins huit mois. Après le refus des éditions du Seuil, nous ne savons pas ce que M. Légaut a fait pendant les premiers mois de 1969, car le premier document est une lettre du 10 mars du père René d'Ouince à M. Légaut :

Bien cher ami, // Le P. Leblond, qui a prolongé son séjour à Saint Gervais où le docteur l'avait envoyé au repos, vient seulement de rentrer à Paris et commence la lecture de votre livre. // Il est tout disposé à faire une visite à M. Deschanel, le directeur littéraire de Desclée. // Venez donc me voir le samedi 15 ; le manuscrit sera sans doute entre mes mains. Si le P. Leblond l'avait conservé, vous pourriez passer chez lui, 35 rue de Sèvres, à quelques minutes de la rue de Grenelle. // À bientôt donc ; très joyeusement, // R. D'Ouince sj

R. d'Ouince parle du "livre" et ensuite du "manuscrit" mais nous ne savons pas s'il se réfère à l'ensemble du manuscrit ou seulement à HBH, lu au Seuil. En tout cas, son idée est d'influencer, via le Père Leblond⁽¹⁵⁾, M. Deschanel, directeur littéraire de DDB. D'autre part, la lettre implique que M. Légaut passe quelques jours à Paris ("venez donc me voir...") et bien sûr R. d'Ouince attend sa visite avec les sentiments des amis : "très joyeusement".

(15) Le Père Leblond est l'auteur d'un livre bien connu sur Aristote publié pour la première fois en 1939 et réédité l'année suivant cette lettre : Jean Marie LE BLOND, *Logique et méthode chez Aristote*, Paris, Vrin, 1970.

R. d'Ouince connaissait M. Légaut depuis la fin des années 1920. Jésuite ami de Teilhard, il a été l'artisan de la réunion du groupe à Montmartre en 1945, après la guerre. Le P. d'Ouince a toujours encouragé Légaut à écrire. Rappelons, à cet égard, ce que Légaut disait de lui en 1976 :

C'est le Père Teilhard qui a introduit le Père d'Ouince dans le groupe vers 1928. Avec l'abbé Gaudefroy [...], le Père d'Ouince est le prêtre qui nous a suivis le plus régulièrement et qui nous a le plus soutenus. Il m'a personnellement beaucoup encouragé, venant presque chaque dimanche aux réunions du groupe. C'était un homme de culture et de tradition. Discret, silencieux, mais fidèle et stable dans ses engagements.

Après Monsieur Portal, le Père d'Ouince est le prêtre dont j'ai été le plus proche. Il a été profondément heureux de l'accueil qu'avaient reçu mes livres. Il en avait favorisé le long enfantement. Il est mort très peu de temps après leur parution. [...]

[...] Le Père d'Ouince, l'ami de Teilhard, pendant longtemps directeur des Études et qui a eu sur moi une grosse influence, une influence continue d'encouragement sans directivité particulière, disait ⁽¹⁶⁾...

— 2. *Première lettre de G. Marcel à M. Légaut, en juin*

Desclée de Brouwer a été retardé et trois mois plus tard, M. Légaut écrit à G. Marcel qui à son tour, le 5 juin, lui répond aux Granges :

Mon cher Ami, // Au reçu de votre lettre, j'ai téléphoné rue des Saints-Pères. Deschanel était à la Foire du Livre à Nice, mais sa secrétaire était au courant. Elle m'a dit que sur votre demande, elle avait repris le manuscrit au lecteur, mais que celui-ci n'avait pas fini son travail. Je ne lui ai pas caché qu'à mes yeux au bout de deux mois on aurait déjà dû obtenir un rapport. Elle m'a répondu qu'elle était surchargée, mais j'ai dit d'un ton sans réplique que votre manuscrit présentait un intérêt exceptionnel. Elle m'a promis qu'on ferait de son mieux. Mais je crains que même si le rapport est favorable on ne veuille en avoir un autre avant de prendre une décision, et tout cela nous mènera aux Calendes ; c'est exaspérant. Mais que faire ?

⁽¹⁶⁾ *Patience...* (PPC), 1976, p. 14 y p. 23.

C'est tout de même un des seuls éditeurs qui me paraisse qualifié en l'occurrence. // En hâte et très amicalement à vous. // Gabriel MARCEL // de l'Institut

Comme on le voit, c'est la secrétaire de Desclée qui intervient, non le directeur. Les sentiments de G. Marcel sont clairs. "Deux mois" signifie que Légaut a dû envoyer son manuscrit à la mi-mars, sauf à avoir insisté ensuite ("à votre demande", dit G. Marcel). Le fait est que G. Marcel a téléphoné quelque peu agacé ("je ne lui ai pas caché..." ; "d'un ton sans réplique ..."). Mais, malgré le défoulement, il raccroche, impuissant et découragé ("J'ai peur..." ; "...cela nous mènera aux Calendes ; c'est exaspérant. Mais que faire ?"). Bref, il prend congé "en hâte et très amicalement" car il doit imaginer l'incertitude de Légaut, si loin de Paris. Cependant, le récit de la visite et le jugement de G. Marcel ont dû encourager M. Légaut : "Je lui ai dit, d'un ton sans réplique que votre manuscrit était d'un intérêt exceptionnel".

— 3. *DDB reçoit un manuscrit en juin*

Deux semaines plus tard, le 17 juin, Henriette Labrunie, secrétaire de DDB, écrit une brève note à Val Croissant (Die) :

Monsieur, // J'ai bien reçu en retour votre manuscrit, et vous en remercie. // Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Il semble que la lettre de M. Légaut et l'appel de G. Marcel aient eu un certain effet, mais il n'est pas clair si M. Légaut envoie à DDB la deuxième partie de son manuscrit ou si plutôt, ce qu'il envoie est une nouvelle copie parce que, comme G. Marcel l'avait indiqué à M. Légaut, quelque'un d'autre que le "lecteur" va lire son texte.

— 4. *Deuxième lettre de G. Marcel à M. Légaut, en novembre*

Cependant, la décision a été retardée. Trois mois d'été s'écoulaient et le 2 octobre 1969, Gabriel Marcel écrit à M.

Légaut une nouvelle lettre, cette fois manuscrite, d'une écriture plus claire que celle de G. Marcel et probablement féminine :

Cher Marcel Légaut // J'ai téléphoné hier à Deschanel. Il n'était pas là, mais sa secrétaire m'a dit qu'on n'avait pas encore pris de décision pour votre livre. Je n'ai pas caché mon mécontentement - Voici pourquoi je téléphonais : j'avais parlé de votre livre la veille au Comité Lecomte du Noüy, où on cherche un livre auquel donner le prix en avril - Tout le monde est très impatient de lire votre livre. Pourriez-vous nous envoyer le plus tôt possible au moins quelques chapitres en plusieurs exemplaires, de préférence – bien entendu, ceux qui touchent plus ou moins directement, ce qui touche la spiritualité incarnée, puisque l'objet propre du Comité est en somme de faire ressortir la possibilité d'une vision spirituelle, même pour des savants. // Naturellement, il faudrait que le livre fût au moins imprimé, sinon encore publié, en avril - Mais, si l'éditeur avait l'assurance que le livre aura le prix, cela pourrait le décider - // Je me demande, d'autre part, si vous ne devriez pas tout de même vous résigner à la publication en deux volumes, paraissant à un intervalle rapproché, l'un de l'autre. // Je pourrais, si vous le souhaitez, parler au Seuil dans ce sens. // Mais peut-être viendrez-vous à Paris prochainement, ce qui vaudrait beaucoup mieux. Je serai absent entre le 26 et le 30 octobre. Mais, à tout autre moment, vous êtes sûr de me trouver. // Donnez-moi de vos nouvelles. Pour ma part, je suis assez bien en ce moment. // Très affectueusement à vous, // G. Marcel

La lettre traite de cinq questions : premièrement, G. Marcel informe Légaut d'avoir communiqué son mécontentement à DDB qui, après neuf mois, n'a toujours rien décidé. Il ne développe pas ce point et passe au suivant : il lui propose de présenter son livre au prix Lecomte du Noüy ⁽¹⁷⁾, ce qui a l'inconvénient de lui fixer une date pour trouver un éditeur. En tout cas et en troisième lieu, il lui suggère de réessayer avec le Seuil car le prix pourrait les

⁽¹⁷⁾ Pierre Lecomte du Noüy (1883-1947) était un biophysicien, mathématicien, inventeur et écrivain. Il a travaillé à l'Institut Rockefeller et à l'Institut Pasteur et a écrit quelques ouvrages philosophiques dans les années 1940, alliant religion et science.

encourager. Quatrièmement, il lui suggère en outre de se “résigner” à publier le manuscrit en deux livres, ce qui indique que cette question n’est pas encore tranchée. Et enfin, il souligne à nouveau la valeur de son manuscrit car il contient une “spiritualité incarnée”, viable pour un public spécifique : les “savants”.

— 5. *Rejet de DDB sans presque donner des explications*

Douze jours plus tard, le 14 octobre 1969, la secrétaire transmet la négative de DDB à M. Légaut :

Monsieur, // Nous vous prions de bien vouloir nous excuser d’avoir tardé à vous répondre au sujet de votre manuscrit intitulé: L’accomplissement humain. // Malheureusement, et à notre regret, le Comité de lecture de “Museum Lessianum” nous informe qu’il ne pouvait retenir votre ouvrage. Or cette collection était chez nous la seule qui aurait pu l’accueillir. Nous vous retournons donc votre manuscrit, sous pli séparé recommandé. // Avec encore tous nos regrets, veuillez agréer, Monsieur, l’expression de nos sentiments très distingués. // Henriette Labrunie // Secrétaire

Après neuf mois et contrairement au Seuil, ce n’est pas le directeur qui a écrit à Légaut, même si le père Leblond et G. Marcel sont intervenus. En tout cas, le texte nous donne deux informations : d’abord le titre entier du manuscrit apparaît et non HRH, et secondairement la Collection mentionnée est constituée de livres plutôt érudits, de type philosophique, ce qui indique indirectement la difficulté de placer l’œuvre de M. Légaut car elle n’est pas spécialisée et pourtant elle est difficile.

4. *Une lettre d’Étienne Borne à M. Légaut (4 novembre)*

Après les réponses négatives, d’abord des éditions du Seuil, puis de DDB, le 4 novembre 1969, Étienne Borne⁽¹⁸⁾ répond à une

(18) É. Borne (1907-93), normalien, philosophe et journaliste, proche du personalisme et de la démocratie chrétienne, était un vieil ami. Il a écrit

lettre que M. Légaut a dû lui écrire et qui l'a surpris après tant d'années. É. Borne avoue à M. Légaut qu'il ne peut guère l'aider dans le monde de l'édition mais lui suggère trois choses : d'abord, deux autres éditeurs ; ensuite que H. Marrou et J-M. Domenach (" qui ont des liens avec la maison *et qui savent qui tu es* ") puissent intervenir à nouveau auprès du Seuil ; enfin, que G. Marcel puisse intervenir auprès de Grasset. Finalement, É. Borne s'intéresse au manuscrit et propose de collaborer, ce dont M. Légaut a dû lui être reconnaissant.

Mon cher Légaut, // Une lettre de Légaut après si longtemps... Mais ne faisons pas de sentiment. Depuis le temps de la rue Geoffroy, la critique du sentiment est un point fondamental de la doctrine. // "Le monde des éditeurs...", hélas je ne le fréquente, ni ne le connais. Autrefois [...]. // Je ne vois donc guère sur la place de Paris (outre Desclée et le Seuil) que les éditions du Centurion ou le Cerf qui soient susceptibles d'accueillir ton livre. Je me demande aussi si la décision du Seuil ne pourrait pas être reconsidérée - en faisant agir par exemple Marrou et Domenach qui ont des liens avec la maison et qui savent qui tu es. De toutes manières si tu as des copies dactylographiées disponibles, je serais très heureux de pouvoir lire ces deux tomes et je ferai, cela va de soi, tout ce qu'il est possible de faire pour aider à la publication, mais sans me faire trop d'illusions sur mes possibilités qui sont minces et mon crédit qui est quasi nul. Gabriel Marcel te sera d'un plus efficace secours surtout auprès de Grasset avec qui je n'ai plus de rapports depuis bien longtemps. // Crois moi, cher Légaut, bien amicalement à toi...

Nous avons laissé de côté un paragraphe contenant des explications non pertinentes sur les activités et les éditions passées. Cependant, É. Borne y rappelle un fait : c'est Grasset qui – grâce à lui – a édité, dans les années 1920, Prières d'un croyant, le premier livre de M. Légaut avant la guerre ; un

une évocation sincère et profonde du tandem Légaut-Perret, à l'occasion de la mort de ce dernier, deux ans après Légaut et un an avant la sienne : « Marcel Légaut et Jacques Perret, deux maîtres, "foyer" d'une intense spiritualité », dans *La Croix* du 17 avril 1992.

livre de méditations évangéliques qui s'est très bien vendu. Cette observation sur Grasset, ainsi que la suggestion de réessayer avec le Seuil, sont deux fils conducteurs qui nous mènent aux deux sections suivantes, sur ces deux éditeurs.

5. Deuxième rejet du Seuil (1er novembre)

— 1. Un brouillon de Légaut

M. Légaut a conservé un brouillon non daté dont l'insertion dans le fil chronologique est incertaine mais que nous insérons ici pour ce que nous allons indiquer et pour ce que nous signalerons dans le prochain document. Nous divisons ce brouillon selon les quatre éléments que Légaut expose au Seuil :

(1) Divergence de jugement, entre M. Légaut et Le Seuil, sur les lecteurs : « Par une lettre du 27/12/68 vous avez refusé de publier mon livre «L'accomplissement humain» car vous avez jugé qu'il n'aurait pas assez de lecteurs. // Je pense que vous vous trompez.

(2) Deux faits en faveur d'une éventuelle bonne vente du livre : « Je porte à votre connaissance deux faits nouveaux : 1/ M. G. Marcel, qui a pris connaissance du manuscrit veut le faire couronner par l'Académie (prix Comte de Noy (19)). // 2/ une séance de 40' à la Télévision catholique du dimanche matin a été consacrée à mes travaux - et j'y parle en particulier de mon livre. Cette séance aura lieu dans quelques mois ».

(3) Une offre de M. Légaut pour atténuer le risque économique : «En outre [...] je m'engage à faire en sorte que 4000 ex. soient vendus dans les 3 premiers années de la publication - c.à.d. - Que j'achèterai personnellement le nombre de livres nécessaire pour qu'à cette date, 4000 ex. soient vendus.

(4) *Date limite de publication, détails du livre en deux volumes et raisons pour lesquelles une réponse rapide est requise* : «... l'un de 250 pages, dont l'intitulé «L'homme à la recherche...», le second de 350 p. Dactylo –

(19) M. Légaut écrit "prix Comte de Noy" alors qu'il devrait dire "prix Lecomte de Noüy"

intitulé «Introduction...» – soit édité avant avril 1970 - ceci à cause du prix et parce que je ne puis retarder indéfiniment la date de la séance à la télévision. // Je vous serai reconnaissant de me dire très rapidement votre décision et vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués...

Quant à la date de ce brouillon, la mention de l'éventuel prix de l'Académie et du fait que l'édition doit être antérieure à avril 1970 indique que M. Légaut a rédigé ce projet après avoir reçu la deuxième lettre de G. Marcel, datée du 2 octobre 1969. Quant au contenu, la nouveauté réside dans la proposition économique, qui indique à quel point M. Légaut est déterminé à publier et à prendre des risques. D'autre part, notons qu'il mentionne, comme un seul livre, « L'accomplissement humain » mais en deux volumes, c'est-à-dire qu'il semble avoir oublié qu'il y a un an, le manuscrit rejeté par le Seuil était uniquement celui de HRH.

— 2. *Le second rejet du Seuil*

Malgré tout, le 24 /11/1969, Paul Flamand écrit à M. Légaut, à Val-Croissant :

Cher Monsieur, // J'ai reçu votre lettre du 1er courant; j'ai reçu également un coup de téléphone très chaleureux de Monsieur Gabriel Marcel et je vous prie de croire que nous n'avons point pris ceci et et cela à la légère. Nous avons donc longuement réfléchi à la question sans nous arrêter (à franchement parler) à votre offre généreuse de nous couvrir sur la vente éventuelle de 4 000 exemplaires, qui équivaut en quelque sorte à une formule de "compte d'auteur" - formule que nous ne pratiquons jamais.

Je vous confirme ici la lettre du 27 décembre 1968 de Paul-André Lesort : la qualité de l'ouvrage n'est pas en cause ; non plus que l'authenticité du témoignage ni la richesse de la réflexion. Mais cette réflexion est si lente, et l'approche des problèmes si mesurée, la formulation du propos si abstraite que nous ne pensons pas que nous pourrions trouver pour ce livre une audience suffisante. Nous le regrettons très sincèrement car il y a là des pages extrêmement belles et utiles. Mais nous pensons que pour que son impact public

soit efficace, il faudrait que le manuscrit soit notablement élagué. Notre jugement est tout à fait récusable et je ne vous le donne que pour ce qu'il vaut étant donné que vous seul êtes juge en définitive. Mais puisqu'il est tel et conditionne notre décision, il me faut le donner avec sincérité. // Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. // Paul Flamand

Cette lettre nous permet de clarifier deux questions chronologiques. D'abord, le début de la lettre confirme que le projet non daté de M. Légaut cité il y a un instant est celui de la lettre du 1er novembre à laquelle P. Flamand répond. Deuxièmement, si la date de la lettre de M. Légaut à laquelle du Seuil répond est le 1er novembre, cela signifie qu'il a écrit au Seuil avant de recevoir la lettre d'É. Borne, datée du 4 novembre. La suggestion de celui-ci à M. Légaut d'écrire à H. Marrou ou à J-M. Domenach, afin qu'ils puissent intervenir auprès du Seuil, arrive donc trop tard.

Pour ce qui est des amitiés, la lettre mentionne, une fois de plus, l'intervention "chaleureuse" de G. Marcel. Et pour le contenu, malgré le caractère contrariant du refus, il convient de noter la sincérité de l'éditeur non seulement au sujet de l'"offre généreuse" mais aussi dans la formulation de son jugement, qui se termine en suggérant la nécessité d'un élagage important afin de "trouver (...) un public suffisant". Selon P. Flamand, il y aurait une certaine proportion : plus il y aura d'élagage, plus il y aura de public.

6. Rejet de Grasset (fin novembre)

Quatre jours plus tard, le 28 novembre 1969, M. Légaut reçoit à Val-Croissant, une brève lettre de Bernard Privat des Éditions Grasset :

Cher Monsieur, // J'ai lu avec intérêt le manuscrit que vous avez bien voulu me soumettre, et j'en ai apprécié les qualités de réflexion. // Malheureusement, il ne me semble guère souhaitable, dans l'intérêt même de cet ouvrage, d'en entreprendre la publication ici. Pour diffuser un livre de ce type, une maison d'édition cat-

holique serait à tous égards mieux placée. Elle serait mieux à même également, de vous indiquer les éventuelles modifications à apporter à votre travail pour qu'il puisse toucher, dans ce milieu, un large public. // Avec tous mes regrets de ne pouvoir vous donner une réponse favorable, je vous prie de croire, cher Monsieur, à tous mes meilleurs sentiments...

B. Privat conseille un éditeur catholique, ce qui indique que Grasset a changé depuis les années 1920-1930 et que l'œuvre de M. Légaut s'insère difficilement dans un monde éditorial divisé entre éditions confessionnelles et non confessionnelles. Ensuite – dans la même veine que le Seuil – il suggère “ d'éventuelles modifications à apporter à votre travail “ en vue de sa diffusion.

III. UN CERTAIN DÉCOURAGEMENT, UNE RÉÉCRITURE IMPOSSIBLE, ALLER DE L'AVANT

1. Troisième lettre de G. Marcel à M. Légaut (fin novembre 1969)

M. Légaut aimait les facteurs et s'occupait de sa correspondance. Cependant, avec les deux lettres précédentes, le facteur de Val-Croissant ne lui a pas apporté de bonnes nouvelles. Toutefois, le 25 novembre, il lui apporte aussi une lettre de G. Marcel, apparemment en réponse à une lettre antérieure de ce dernier, dont nous ne savons rien. La lettre de G. Marcel permet de compléter notre connaissance de la situation. Il évoque d'abord sa conversation téléphonique avec P. Flamand, des éditons du Seuil, et il ajoute une autre mauvaise nouvelle autour du prix Lecomte de Noüy. Ce dernier point, ajouté à ce qui précède, conduit au point le plus bas, à une certaine impasse : “ je crains beaucoup qu'on ne soit d'accord pour dire que l'ouvrage devrait être réécrit, ce que, vous connaissant, je crois impraticable “ :

Mon cher Ami, // Je reçois votre lettre et tiens à y répondre sans tarder. // Malheureusement, ce que j'ai à vous communiquer est

assez décourageant. J'ai pu parler l'autre jour à Flamand au téléphone. Il m'a dit que l'intérêt profond du livre n'avait certes pas échappé au lecteur, mais que la présentation jugée très lente et très lourde avait effrayé, et qu'au reçu de votre lettre, il avait décidé de ré-examiner l'affaire, mais la lenteur avec laquelle il vous répond ou ne vous répond pas, me semble de mauvaise augure.

Le plus fâcheux, c'est que Madame Saint Clair qui fait partie du jury du Prix Lecomte du Noüy et à qui j'ai communiqué le manuscrit, a eu exactement la même réaction que Flamand. Elle a transmis les deux autres exemplaires à Messieurs Trefouel et Costa de Beauregard ⁽²⁰⁾. Mais je crains beaucoup qu'on ne soit d'accord pour dire que l'ouvrage devrait être réécrit, ce que, vous connaissant, je crois impraticable.

Il me sera naturellement on ne peut plus facile de vous recommander à Madame Gabail, mais je crains que la réaction ne soit la même. Il va de soi qu'on peut tout de même essayer. // Voulez-vous venir déjeuner avec nous le mardi 9 Décembre, à 13 H ? // À vous, très affectueusement. // [Signature manuscrite] Gabriel MARCEL // de l'Institut

Malgré la somme d'objections et bien qu'il craigne que Mme Gabail réagisse de la même manière, G. Marcel est prêt à aller de l'avant ⁽²¹⁾.

2. Réaction de M. Légaut (3 janvier 1970)

Nous ne savons pas si M. Légaut est allé déjeuner chez G. Marcel le 9 décembre. Mais après Noël, le 03/01/1970, il écrit le brouillon d'une lettre, qu'il a dû envoyer immédiatement à G. Marcel et dont le premier paragraphe est très important parce qu'il indique le moment et la façon dont il a réagi, c'est-à-dire qu'il nous parle du moment de « foi en soi »

⁽²⁰⁾ Nous parlerons d'Olivier Costa de Beauregard plus tard.

⁽²¹⁾ Mme Madeleine Gabail était la fille de Fernand Aubier et dirigeait la maison d'édition fondée par son père en 1924. Les éditions Aubier étaient spécialisées dans la philosophie, la théologie et les traductions allemandes et anglaises. Elles deviendront plus tard Aubier-Montaigne. Ce nom explique certaines oscillations dans les brouillons de M. Légaut.

» qu'il reconnaît par la voie indirecte d'un sentiment de refus qu'il ressent face à ce à quoi tous semblent le conduire.

Cher Monsieur, // J'ai repensé à ce que vous m'avez dit au sujet du premier tome de mon travail. J'en ai repris la lecture. Je puis changer certaines phrases, en augmenter la puissance d'expression, en les rendant plus sobres, plus courtes. Il me faut cependant conserver le rappel des idées principales que le sujet traité utilise de façon que l'esprit du lecteur ne se perde pas dans le vague. Ces rappels, qui sont d'une certaine manière répétitions, mais répétitions sous une forme renouvelée, me semblent indispensables pour obliger le lecteur à penser pour lui même ce qu'il lit. Si le lecteur s'y refuse, il restera en dehors de sa lecture, il ne pourra que juger ce texte lent, lourd et finalement illisible. Mais je n'y peux rien et je me refuse pour faciliter une lecture à la rendre stérile (inutile), ou simplement intéressante sur le plan des idées générales.

Comme je vous l'ai dit, je vais proposer mon livre au Cerf et au Centurion. Je ne sais ce qu'il en adviendra. Je désire le proposer aussi à Aubier, mais pour cette demande je voudrais faire précéder l'envoi de mon manuscrit d'une lettre personnelle à Mme X, car ce n'est pas en tant que directrice d'une maison d'édition mais en tant que chrétienne que je veux lui écrire - quoique je ne la connaisse pas. // Cette initiative n'est pas courante. Elle peut même choquer par la liberté d'expression que je me permets. J'ai pensé que peut-être vous pourriez vous-même m'introduire auprès d'elle par une parole qui aiderait cette lettre à être moins singulière. // Veuillez en prendre connaissance et, si vous le jugez convenable, lui communiquer cette lettre dans les meilleures conditions.

De toute façon je ferai sortir ce livre même si ce n'est pas la vue des maisons d'édition ; je suis prêt à assurer la charge financière de sa publication. Aussi bien je puis leur garantir si les Éditions Montaigne acceptent mon livre, une vente de 4000 ex en 3 ans, ce qui les dégage de tout risque financier. // Excusez, je vous prie, cher Monsieur, la liberté et la simplicité avec laquelle je vous écris. Je crois vraiment que la simplicité et la liberté avec lesquelles vous me parlez quand nous nous rencontrons me le permettent.

Cette lettre est importante pour trois raisons. D'abord et avant tout, parce que M. Légaut, dans le premier paragraphe

(une perle), exprime une situation limite et une affirmation singulière de lui-même. Le texte semble poursuivre une conversation plutôt que d'être une réponse à une lettre (" J'ai repensé à ce que vous m'avez dit au sujet du premier tome de mon travail "); le texte paraît répondre à une proposition probablement orale de G. Marcel, sur qui les réactions négatives et les jugements critiques de beaucoup ont sans doute pesé. M. Légaut semble avoir médité ce que son ami lui a dit ; il semble même avoir essayé de changer quelque chose mais, en fin de compte, il semble avoir constaté *qu'il ne peut que maintenir ce qu'il a fait* et par conséquent, qu'il doit rejeter ce qu'on lui conseille de faire. Intérieurement, il sent qu'il doit réaffirmer que (pour le dire en termes classiques) sa forme est celle que son contenu exige, qu'elle est celle qui lui convient et en outre, il sent qu'il doit soutenir que ne pas toucher à son texte est bon pour le lecteur qui veut le lire.

Le deuxième élément important est que, face au dilemme de savoir s'il faut publier ou non, car cela dépend de la rentabilité économique, il met en avant la décision de publier : « *De toute façon je ferai sortir ce livre même si ce n'est pas la vue des maisons d'édition* ». Légaut complète sa décision de refuser de modifier son manuscrit par une décision économique : il est prêt à risquer de l'argent.

Enfin, le troisième élément important de la lettre se situe également au même niveau que les deux précédents. Je fais référence à son idée de s'adresser personnellement à "Mme X", ce qui implique, voire revient à faire appel à son statut de "chrétienne", qu'il ne semble pas ignorer même s'ils ne se connaissent pas. Mais notons que M. Légaut semble considérer cette initiative aussi comme un dernier recours car il a déjà fait l'expérience que l'offre de proposer de tempérer le risque économique n'était pas suffisante.

IV. M. LÉGAUT ET MME MADELEINE AUBIER- GABAIL (JANVIER - MAI 1970)

1. Brouillon d'une première lettre de M. Légaut à Mme Aubier

Le jour même où M. Légaut a rédigé le brouillon précédent pour G. Marcel (le 3 janvier 1970), il a également rédigé une autre ébauche pour Mme Aubier :

Madame, // Je prends la liberté de vous écrire personnellement, quoique vous ne me connaissiez pas. Je vous ai seulement entrevue jadis chez votre père qui m'a invité à déjeuner au moment où je faisais publier aux Éditions Montaigne un de mes livres, La communauté humaine.

Il s'agit encore d'un livre - d'un gros livre - (environ 600 pages) - que je considère comme le fruit de ma vie -Il traite de la vie spirituelle de façon non confessionnelle, de ma conception de Jésus de Nazareth, de la manière dont j'entrevois l'avenir de l'Église.

Je dois vous dire que j'ai proposé ce livre sans résultat au Seuil, à Desclée de Brouwer et à Grasset. Le Seuil a jugé que je n'avais pas assez de lecteurs. Desclée, je pense, ne l'a pas jugé dans la ligne spirituelle qu'il désire tenir. Grasset m'a conseillé de proposer ce livre à un éditeur catholique...

Aussi bien, ce n'est pas à la Directrice des Éditions Montaigne que je le propose, mais à vous personnellement - en tant que chrétienne - pour que, si vous estimiez ce livre utile, vous vous intéressiez à sa diffusion. Les «lecteurs de métier», quand ils lisent ce livre pour juger s'il peut intéresser le public, ne se mettent pas dans le climat nécessaire pour le comprendre vraiment.

Ma demande vous paraîtra sans doute en dehors des usages ordinaires. Peut-être serez-vous tentée de penser que je ne suis qu'un original, vieux et pieux, à la merci de son âge. Aussi, j'ai demandé à M. G. Marcel - qui me connaît bien - de m'introduire auprès de vous.

J'ajouterai que, si je suis un inconnu dans le monde des lettres comme dans le monde religieux, j'ai cependant un certain public. Aussi je puis m'engager - pour dégager les Éditions Montaigne de

toute inquiétude financière – de faire en sorte que 4000 ex de ce livre soient vendus en 3 ans. // Excusez la liberté que je prends de vous écrire d'une façon si directe. // Je laisse ce manuscrit à votre disposition // et vous prie de croire, Madame, à mes sentiments respectueux // ML

La plus grande originalité du livre est peut-être de traiter « de la vie spirituelle de manière non confessionnelle », c'est-à-dire de ne pas commencer par Dieu et de ne traiter des croyances, des idéologies ou des doctrines qu'après avoir écrit une bonne partie du tome I ; et dans le tome II, de mettre l'accent sur la relation personnelle entre Jésus et ses disciples, analogue à celle de la paternité et de la filiation plutôt qu'à celle du maître et du disciple, de l'enseignant et de l'étudiant, du prédicateur et de l'auditeur, de l'homme politique et des électeurs ou du chef et ses subordonnés.

Un autre point à noter (qui ne manque pas d'entrer en conflit avec ce que nous venons de dire) est que, pour M. Légaut, s'adresser à Mme Aubier “personnellement” équivaut à s'adresser à elle “en tant que chrétienne”. Et en contrepoint de son audace, il faut aussi noter de sa part, une certaine ironie sur lui-même ainsi que le fait qu'il laisse une porte de sortie ouverte à la destinataire de la lettre : « Peut-être serez-vous tentée de penser que je ne suis qu'un original, vieux et pieux, à la merci de son âge ». Mais, finalement, telle est la lettre que Mme Aubier a trouvée sur son bureau avant que G. Marcel ne lui téléphone.

2. *Accueil initial de Mme Aubier*

— 1. *Quatrième lettre de G. Marcel à M. Légaut*

Deux jours après que M. Légaut a écrit ses deux derniers brouillons, c'est-à-dire le 5 janvier 1970, G. Marcel raconte à son ami sa visite à Mme Gabail, qui avait reçu, comme lui, une lettre de sa part ; mais G. Marcel n'en parle pas ; il com-

mente seulement à M. Légaut qu'il l'a trouvée "dans les meilleures dispositions" :

Mon cher ami. // Hier au reçu de votre lettre, j'ai été voir Mme Gabail - Elle se souvenait très bien de vous et je l'ai trouvée dans les meilleures dispositions. Elle abordera donc votre livre avec un préjugé favorable - mais les 600 pages l'effrayent évidemment - J'ai fait allusion à la possibilité de faire paraître 2 volumes, avec un intervalle de quelques mois.

Je pense qu'il faut envisager d'autre part les éditions du Cerf. Le Père Bro, dont j'écoute les prédications à la Radio certains dimanches, m'apparaît comme un homme des plus remarquables, qui comprendra sûrement l'importance du livre. Je crois qu'il faut laisser du côté le Centurion, qui n'a pas la surface nécessaire.

Je ne puis admettre qu'un tel livre soit publié à compte d'auteur : ce serait scandaleux. // À vous, très affectueusement et tous mes vœux pour 1970...

Outre la diligence de G. Marcel ("au reçu de votre lettre..."), son opinion sur le Cerf et son directeur, le Père Bro, et sur Le Centurion (qui sait ce que signifie que cette maison d'édition "n'a pas la surface nécessaire" ?), soulignons deux choses : premièrement G. Marcel avance à Mme Aubier la possibilité de publier le livre comme deux tomes séparés "à quelques mois d'intervalle" ; et deuxièmement qu'il n'accepte pas qu' "un tel livre soit publié à compte d'auteur", ce par quoi, indirectement, il empiète à nouveau sur la valeur du manuscrit de M. Légaut. Le P. Bro, directeur du Cerf, "comprendra *l'importance* du livre", ajoute encore G. Marcel.

— 2. *Brouillon de M. Légaut à G. Marcel le 9 janvier 1970*

Sur une feuille de papier comme celles que Légaut utilisait toujours (c'est-à-dire, écrite au préalable sur l'autre face), nous trouvons, datés du 9 janvier 1970, deux courts brouillons adressés à G. Marcel et à Mme Aubier. Le premier est plus circonstanciel. M. Légaut continue à chercher malgré les

bonnes perspectives avec Aubier car il dit à son ami qu'il compte sur lui pour les éditions du Cerf car la date du reportage à la télévision approche.

Cher Monsieur Marcel, // Je vous remercie d'être intervenu aussi promptement auprès de Mme Gabail - Je lui envoie par ce courrier le premier tome de mon livre - Le deuxième suivra dans quelques jours. // D'autre part, on proposera mon livre au Cerf - lorsque vers la fin janvier on montrera - en avant première - l'interview télévisée qui durera 1 h. Et à la 2e demi-heure je parle de mon livre.

— 3. *Brouillon d'une deuxième lettre de M. L. à Mme Aubier-Gabail le 9 janvier 1970*

Le brouillon pour Mme Aubier a plus de substance. On peut s'étonner que M. Légaut tienne pour acquis que Mme Aubier a déjà lu son livre en si peu de jours (" l'ayant lu vous-même "), mais ce qui est important, c'est qu'en quelques lignes, il formule très bien le contenu de son livre ainsi que l'unité des deux parties du manuscrit, même s'il mentionne les derniers chapitres séparément :

Madame, // Je vous remercie de l'accueil que vous voulez bien réserver à mon livre en le lisant vous-même. Par ce courrier, je vous envoie le 1e tome de mon travail - L'homme à la recherche de son humanité. // C'est le développement d'une spiritualité humaine, non confessionnelle, mais qui me semble devoir désormais préparer tout accès réel et non seulement traditionnel en contenu - au christianisme.

Je vous enverrai le 2e tome dans quelques jours. Il est explicitement chrétien, mais utilise les approfondissements humains développés dans le 1e tome pour comprendre qui est Jésus, quelle est l'action de Dieu dans le Monde. Les cinq derniers chapitres sont plus particulièrement consacrés au Catholicisme - Je m'efforce d'y décrire l'esprit dans lequel l'Église doit entrer pour procéder à la profonde mutation dont elle a besoin pour réaliser sa mission et non pas seulement survivre. // Veuillez...

— 4. *Première lettre de Mme Aubier-Gabail à M. Légaut*
(21 janvier)

Tout ce que M. Légaut sait jusqu'à présent sur Mme Aubier lui est parvenu par oui-dire ou par l'intermédiaire de G. Marcel. Ce n'est que le 21 janvier que Mme Aubier répondit personnellement à sa lettre du 3-4 janvier, qui était également personnelle ; et il est à remarquer que dans cette réponse, elle ne mentionne pas le texte de Légaut du 9 janvier, qui a dû accompagner l'envoi du manuscrit du tome I et qui a dû être suivi peu après, par l'envoi du manuscrit du tome II.

Monsieur, // Je n'ai pas oublié les années de La Communauté humaine où mon père me parlait de vous et de l'action que vous meniez avec ferveur. C'est vous dire que je lirai de toute mon attention votre livre et que je vous en dirai les perspectives d'édition, puisque c'est là mon rôle.

Laissez moi un peu de temps, je vous prie, ce début d'année est si chargé que je ne puis encore me dépêtrer des tâches en retard. Mais je vous assure que la sympathie que j'éprouve pour votre œuvre ne me permettra pas d'outrepasser un délai raisonnable.

Veillez croire, Monsieur, à mon fidèle souvenir.

Mme Aubier Gabail

Ajoutons seulement un petit détail. Dans la marge inférieure de la lettre reçue, M. Légaut note une date à la main : 31/3/70. Qu'est-ce que cela signifie ? C'est probablement la date de sa réponse car, à la fin du mois de mars, deux mois s'étaient déjà écoulés sans aucune nouvelle. Cette hypothèse est confirmée par le fait que la prochaine lettre de Mme Aubier sera quelques jours plus tard : le 3 avril 1970. Ce n'est qu'à cette dernière date qu'elle proposera à Légaut des conditions pour parvenir à un accord.

3. *Un contact parallèle : Olivier Costa de Beauregard*

— 1. *Lettre de O. Costa de Beauregard*

Le 9 janvier, Légaut reçoit une lettre d'Olivier Costa de Beauregard ⁽²²⁾, une connaissance de G. Marcel, qui a déjà mentionné son nom à M. Légaut, en lui parlant du prix Lecomte de Noüy.

Monsieur, // J'ai lu avec un très grand intérêt votre beau manuscrit soumis au Jury Lecomte Noüy. Il m'a beaucoup impressionné, fond et forme, le plan d'ensemble, largement spirituel ; les nombreuses remarques très pénétrantes et formules très aiguës ; le style où chaque phrase et chaque mot sont pesés au trébuchet : tout cela, je le répète, m'a vivement impressionné.

Ce livre va à contre-courant de beaucoup "d'idéologies" contemporaines ce qui le rend particulièrement opportun à mes yeux. Il est assez dur à lire par des lecteurs "superficialisés" par les dites idéologies et en cela aussi vous êtes opportunément anachronique.

Je sais que vous avez du mal à trouver un éditeur. Puis-je vous aider en intervenant auprès de mes amis les jeunes moines de Maredsous (très ouverts) et des éditions de l'Épi où ils sont très influents ? // En attendant de vous lire je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs, // O. Costa

PS: Votre thème m'a souvent rappelé (par le fond, pas par la forme) le Bergson de l'Évolution Créatrice et des Deux Sources. Y a-t'il eu interaction ?

Outre la nouvelle possibilité des Éditions de l'Épi qui, j'en suis sûr, a encouragé M. Légaut, notons deux choses dans la lettre : premièrement, que Olivier Costa n'est pas rebuté par le style de M. Légaut («assez dur à lire») surtout pour des lec-

⁽²²⁾ Olivier Costa de Beauregard (1911-2007) a été un physicien français de renommée internationale ; nommé en 1971 directeur de recherche au CNRS ; membre de l'équipe de Louis de Broglie, il a développé différentes recherches autour de la théorie de la relativité et de la mécanique quantique. Ses préoccupations philosophiques et spirituelles combinées à ses connaissances en physique l'ont amené à explorer le domaine de la parapsychologie ; intérêt qui l'a probablement amené à rencontrer G. Marcel.

teurs « superficialisés » ; et en second, que O. Costa souligne combien il est « opportunément anachronique » d'aller « à contre-courant de nombreuses “ idéologies “ contemporaines ». Je souligne le thème de l'idéologie car c'est la seule fois où il apparaît dans ces documents.

— 2. *Réponse de M. Légaut à O. Costa de Beauregard*

Le 12/1/70, M. Légaut répond avec reconnaissance à Olivier Costa et donne son accord à la nouvelle maison d'édition et aux moines. Cependant, il l'avertit O. Costa que le manuscrit est plus long car celui-ci n'a dû connaître que HRH. À la lecture de la lettre, on constate que, tout en acceptant la publication en deux volumes, il conçoit son manuscrit comme une unité à publier suivant l'ordre qu'il a conçu. De plus, Légaut précise son ignorance de la philosophie universitaire et de Bergson.

Monsieur, // Votre belle lettre, vous le devinez, m'a été bonne à lire. Le texte que vous avez lu est actuellement proposé à Aubier. J'ignore quelle sera la décision. Je crains, si mon manuscrit est accepté, que les éditions Montaigne demandent un certain délai pour l'impression. Vous savez comme moi que cette maison a eu récemment d'assez grosses difficultés financières. Aussi je serais très heureux que vous faisiez lire mon livre, comme vous me le proposez, aux bénédictins de Maredsous en vue d'une publication possible aux éditions de l'Épi.

Mais puisque vous avez lu avec intérêt ce livre, je dois vous dire que c'est le premier tome d'un ouvrage qui en comprend un second - où je traite en chrétien de la foi en Jésus de Nazareth - et de l'avenir de l'Église tel que je le conçois : Le premier tome, dans ma pensée, est la préparation du deuxième. Et j'aimerais qu'ils paraissent ensemble, ou à des dates assez rapprochées pour qu'ils fassent un tout. // J'aimerais que vous lisiez le second tome, si vous en avez le temps, comme vous avez lu le premier tome. Dites-le moi d'un mot et je vous l'enverrai car je vais avoir très probablement un ex. à ma disposition.

PS. Pour répondre à votre question, je vous assure n'avoir pas lu Bergson de forme sérieuse, n'ayant aucune formation philosophi-

que universitaire, mais j'ai été très attiré par le climat intellectuel qu'il a explicité et représenté en son temps.

4. *L'accord avec Mme Aubier*

— 1. *Deuxième lettre de Mme Aubier-Gabail à M. Légaüt*
(3 avril)

Finalement, le 3 avril 1970, la réponse de Mme Aubier à la lettre du 31 mars arrive à Val-Croissant. Cette fois, il semble qu'un accord puisse être trouvé car elle énonce des conditions acceptables et parle de l'intérieur, impliquée dans le projet.

Monsieur, // Il est vrai qu'il y a deux mois déjà que vous m'avez confié votre manuscrit, et près d'un mois que j'ai pu le lire avec un véritable enthousiasme. Il est si rare d'être arrêté par ce courage et cette audace tranquille dans la critique lucide - critique toujours positive, constructive. Pas la moindre ruminant agressive dont on est si souvent submergé. Vous mettez les grands problèmes dans la meilleure lumière et vous indiquez sans brutalité les solutions à chercher.

Pourquoi ne vous ai-je donc pas donné une réponse plus rapide. C'est que vous me demandez un avis d'éditeur et non pas de lecteur. Mon propre enthousiasme doit se taire : je ne vais plus vous parler de la beauté de votre livre mais de son "poids" en vous récitant un air, hélas, connu sur les difficultés dans lesquelles se débat aujourd'hui une modeste maison d'édition. Vous vous adressez à un lecteur pas trop jeune, pas trop cultivé mais qui a vécu humblement "avec une conscience suffisante de sa condition humaine" à l'homme fidèle qui prend le temps de poursuivre une recherche spirituelle. Voyez comme il est difficile, du point de vue commercial, d'atteindre, d'imposer un livre à ce public-là. Ces difficultés se traduisent tout bonnement, vous le savez, par des questions d'argent qu'il faut bien résoudre. Voici donc ce que je vous propose : les deux tomes que vous avez bien voulu m'envoyer, peuvent avoir, chacun, à mon avis, une vie indépendante. Permettez-vous que je n'en publie qu'un vers la fin de l'année, et l'autre un an plus tard ?

Cette solution, sans doute, ne vous satisfera guère. Elle a pourtant été approuvée par deux de mes collaborateurs qui ont beaucoup d'admiration pour votre œuvre. Et vous exigeriez de la sorte un

moins gros effort de la part du lecteur qui ne peut soutenir son attention le long de 600 pages. // Voulez-vous y réfléchir et me donner votre sentiment dans les jours qui suivent ? Et quelle que soit votre décision veuillez me compter parmi vos fidèles. // Votre bien dévouée // Mme Aubier Gabail

Le ton dût plaire à M. Légaut. Le jugement global et réfléchi de Mme Aubier sur l'attitude de M. Légaut envers le christianisme en tant que lectrice, surtout au vu des critiques ultérieures de nombreux ecclésiastiques ⁽²³⁾, a pu être pour lui par la suite (bien que nous ne sachions pas si cela a été le cas) un repos, tout comme le jugement de G. Marcel dans son dernier livre, où il reconnaît son autorité morale singulière pour être critique du côté néfaste et fermé de l'Église Institution ⁽²⁴⁾. Ceci pour Mme Aubier en tant que lectrice. En tant qu'éditrice, même si son enthousiasme de lectrice aurait dû rester silencieux comme elle le dit, il n'en demeure pas moins qu'il subsiste et cela fait que sa prudence n'est pas un simple déguisement de la peur mais une considération de la difficulté de l'affaire « d'un point de vue commercial » et compte tenu du public à « atteindre » (oublions le « imposer » de la lettre). Un public qu'elle décrit d'ailleurs très bien car elle pense peut-être, en partie, à elle-même.

En bref, il s'agit de répartir le risque. C'est pourquoi, avec le soutien de son équipe, Mme Aubier tente de minimiser le coup, tant du côté de M. Légaut que de celui de l'éditeur et à cette fin, elle propose et demande à Légaut si chacun des volumes « peut avoir une vie indépendante » et s'ils pourraient être publiés non pas à quelques mois mais à un an d'intervalle et – notons-le – sans faire dépendre la publication

⁽²³⁾ Voir : Marcel Légaut - François Varillon, *Débat sur la foi*, Paris, DDB, 1972. Élie Gautier, *La foi nue selon Marcel Légaut face à la foi de l'Église*, Paris, l'auteur, 1974. H. Urs von Balthasar, *Le complexe anti-romain*, Paris, éd. Paulines, 1976.

⁽²⁴⁾ Voir *En chemin, vers quel éveil ?*, Paris, Gallimard, 1971, p. 212-213. Voir citation et commentaire: Domingo Melero, « Sur la relation entre Gabriel Marcel et Marcel Légaut », *Cuadernos de la Diáspora* 25, 2013, p. 144-47.

du suivant du succès du précédent et sans changer non plus l'ordre de publication des deux volumes.

— 2. *Brouillon d'une troisième lettre de M. L. à Mme Aubier*
(7 avril)

Le 7 avril 1970, au vu des conditions énoncées par Mme Aubier, M. Légaud accepte :

Madame, // Je vous remercie pour cette lettre, pour le réconfort qu'elle m'apporte - aussi pour les facilités d'édition et de publication qu'elle me donne. // J'accepte votre proposition : le premier tome paraissant au dernier trimestre 70 - Le second pendant l'année 71.

Il est évident que le premier tome doit précéder le second - quand ce ne serait que pour préciser les termes employés dans ce dernier. // Mais est plus actuel, au moins apparemment, le second que le premier. Aussi il serait utile que la publication du second tome ne soit trop éloignée pour qu'il ne soit pas déjà en partie dépassé par les événements. J'ai déjà dû changer mon manuscrit - quelques expressions et le temps de certains verbes - car la substance du livre était écrite il y a deux ou trois ans - et le temps actuel est si rapide...

(3) J'ai mis à profit le délai de ces quelques mois pour corriger un peu mon texte. Aussi j'aimerais que vous me renvoyez mon manuscrit. Je vous le réexpédierai sous huitaine.

(2) Sans doute, il serait bon que le premier livre annonce déjà la parution prochaine du second.

(1) Avez vous l'intention de les faire paraître sous le même titre avec les deux sous-titres différent, ou au contraire leur donnerez vous, comme titres, les deux sous-titres actuels ?

1. Nous arrivons à la fin. M. Légaud est reconnaissant pour le "réconfort" qu'il reçoit, indiquant ainsi indirectement ses difficultés. « Au bout de deux ans, découragé, je suis allé chez Aubier », notera-t-il sobrement en 1976 ⁽²⁵⁾. Mais l'important est qu'il ait accepté la proposition de Mme Aubier,

⁽²⁵⁾ *Patience...* (PPC), 1976, p. 61. Relire le paragraphe entier, cité presque au début de cet essai.

qu'il ne prévoyait, jusqu'alors, que la publication à une distance de près d'un an des deux volumes mais toujours dans l'ordre dans lequel il les avait conçus et écrits, c'est-à-dire en commençant par l'expérience humaine fondamentale. Mais – hélas ! – M Légaut lui-même entre dans la gueule du loup au deuxième paragraphe et permet à Aubier de lui proposer une dernière modification. Sa mention du thème des deux volumes entraînera un changement d'ordre dans leur publication, comme nous allons le voir.

Jusqu'à présent, la scission du livre-manuscrit en deux et sa publication à deux moments éloignés étaient une possibilité dans les échanges avec les éditeurs. Il n'est donc pas vrai que « couper le livre en deux » ait été l'initiative d'Aubier, comme M. Légaut le raconte. Au cours de tous les contacts avec les trois autres éditeurs et jusqu'à maintenant avec Aubier, il n'avait pas été question de publier au préalable le tome II, sur le christianisme et l'Église. Il s'agit donc bien d'une initiative d'Aubier, mais non sans que M. Légaut lui-même l'ait suscitée.

2. Même si M. Légaut a bien commencé, il n'aurait pas eu besoin de mentionner le sujet car dire « il est évident que le premier tome doit précéder le second... », c'est déjà entrer dans la question ; c'est déjà compter sur le fait que cette précedence pourrait ne pas être si évidente.

Le malheur, en outre, c'est qu'il laisse immédiatement deux autres trous où, dans le jargon du football, les autres peuvent marquer un but : d'une part, il minimise l'importance du premier volume et met l'accent sur le second lorsqu'il poursuit : «... quand ce ne serait que pour préciser les termes employés dans ce dernier » ; et d'autre part, lui-même, après trente ans de « retraite », tombe dans le piège de l'actualité (c'est-à-dire dans le piège de la plus grande actualité du tome II) parce que d'une part, il croit à l'urgence et à la nécessité d'intervenir avec son œuvre au niveau des faits de surface, c'est-à-dire dans le domaine des tensions à l'intérieur de

l'Église et, d'autre part, il croit que pour cette raison même il doit changer certaines phrases de son texte et cela le fatigue ; il craint en outre, que ce besoin de changement (de mise à jour) ne s'accroisse après quelques mois.

Bien qu'il ajoute immédiatement une réserve sur le fait que le volume II est plus à jour par cette remarque : « au moins en apparence », et bien qu'il vient d'ajouter préalablement que le tome II ne serait que « en partie » dépassé avec un retard de quelques mois, il est vrai qu'il mentionne la possibilité que le tome II (IIPAC) soit « dépassé par les événements » et devienne quelque peu obsolète ; et il illustre lui-même ce dépassement en mentionnant certaines modifications qu'il a déjà dû apporter au texte, écrit « il y a deux ou trois ans et le temps actuel est si rapide... » (nouvelle information selon laquelle il a terminé le manuscrit entre 1967 et 1968).

3. Nous pouvons imaginer le geste de Mme Aubier et de ses conseillers lorsqu'ils ont lu ce paragraphe et l'ont commenté. Vu le risque qu'ils s'apprêtaient à prendre, ils ont dû hausser les sourcils et se dire, sur la base des propos de M. Légaut, qu'il vaudrait peut-être mieux publier d'abord le tome II.

Et il ne leur a pas fallu beaucoup plus de temps pour imaginer que M. Légaut accepterait cette inversion de l'ordre des volumes car il venait de leur écrire qu'il acceptait (« J'accepte votre proposition ») qu'un volume soit publié à la fin de 1970 et l'autre dans le courant de 1971. Si M. Légaut avait accepté que les deux volumes aient une vie indépendante et qu'ils paraissent à près d'un an d'intervalle, il n'allait pas refuser maintenant ce qu'on allait lui proposer... Quoi qu'il en soit, les négociations sont toujours difficiles !... Et encore plus quand, après presque deux ans, l'autre introduit par surprise une dernière modification à laquelle, comment se refuser si l'accord est déjà initialement accepté, même par écrit, dans une lettre que l'on vient d'envoyer ?

4. Il y a cependant une lacune dans la documentation dont nous disposons. Il manque un échange qui nous aurait permis de savoir exactement comment s'est faite la proposition de changement d'ordre de la part d'Aubier et l'acceptation de la part de M. Légaut. Il n'y a pas de document sur la façon dont finalement, la décision a été prise de publier d'abord le tome II et ensuite le tome I. Il n'y a que quelques lignes de Légaut mais elles datent de six ans plus tard. Elles se trouvent juste à la fin de la première citation rappelée dans cette étude :

... C'est Aubier qui a décidé de couper le livre en deux et de faire paraître la deuxième partie avant la première. Cela m'a un peu choqué mais je souhaitais que le livre paraisse, j'étais prêt à toutes les bassesses et j'ai accepté ⁽²⁶⁾.

M. Légaut, dans la première phrase, réunit, dans ses souvenirs, deux événements qui se sont produits séparément : « couper le livre en deux » était une possibilité que, nous l'avons vu, lui et G. Marcel ont envisagée à un moment donné en voyant les réactions des éditeurs. En revanche, la décision de publier d'abord le tome II est intervenue à la fin de l'accord avec Aubier et, selon M. Légaut, à l'initiative de l'éditeur.

Mais il y a une autre chose. Dans la deuxième phrase, n'y a-t-il pas une allusion à un instant douloureux que l'on peut imaginer quand M. Légaut a ressenti en 1970, et aussi à nouveau lors de la rédaction de *Patience et passion d'un croyant* en 1976 et lors de sa révision en 1990 ?

La preuve en est que, dans la deuxième édition de PPC (1990, quinze ans plus tard), il modifia encore deux ou trois choses dans cette deuxième phrase : il changea « ceci m'a un peu choqué » en « ceci m'a un peu ennuyé » et il changea également « j'étais prêt à toutes les bassesses » en « j'étais prêt à toutes les abdications » ; termes un peu forts dans les deux cas. Il se peut d'ailleurs que ce pas d'Aubier, cette sorte de fausse

⁽²⁶⁾ PPC, 1975, p. 62.

note de sa part, ainsi que la pointe d'amertume de M. Légaut soient à l'origine du ton un peu dur avec lequel il a raconté, un peu plus tôt ceci qui nous donne maintenant à réfléchir, non sans apprécier également l'humour :

... C'est donc Aubier qui a accepté en disant : "Je ferai une bonne action et une mauvaise affaire". En réalité, il a fait aussi une bonne affaire, ce qui n'est pas si ordinaire quand on a fait une bonne action...

Il est vrai que M. Légaut savait que la maison d'édition Aubier connaissait des difficultés financières et que c'est peut-être pour cette raison – nous le supposons maintenant – qu'il ne l'a pas contactée plus tôt ; en tout cas il est vrai qu'il en a fait lui-même le commentaire à Olivier Costa de Beuaregard le 12 janvier. Mais il est vrai aussi que ce point de désaccord, alors qu'ils semblaient être arrivés au bout de l'accord, a pu rappeler à M. Légaut deux choses : un élément de sa manière d'être (son fameux "manque de caractère" détecté et évoqué pendant la guerre) et son incapacité, déjà à l'époque des Granges, à négocier avec les trafiquants de bétail du Haut-Diois ⁽²⁷⁾.

6. En somme, c'est dommage. Il était inquiet parce que deux ou trois ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait écrit le tome II et il craignait que son texte perde son actualité. Par contraste, maintenant que cinquante ans se sont écoulés, nous sommes nombreux à croire que son œuvre est toujours d'actualité. Si par actualité d'un texte, nous entendons être pertinent et transmettre vigueur et profondeur aux hommes de foi des différentes traditions chrétiennes mais aussi à ceux des

⁽²⁷⁾ Rappelons-nous de ce passage de « Confession d'un intellectuel » : « Ne croyez surtout pas que cet intellectuel va faire d'emblée un bon paysan [...]. Il fera un médiocre paysan, travaillant un peu moins que ses camarades, se fatigant beaucoup plus, et en fin de compte, gagnant beaucoup moins bien sa vie. Pauvre maquignon, cet ex-fonctionnaire timide, qui ne sait ni vendre ni acheter parce qu'il est incapable de marchander, craignant de faire de la peine ou de froisser ! Il fait la joie et le profit des marchands de bestiaux, ces seigneurs de nos pays de montagne... ». *Travail de la foi*, Desclée, 1990, p. 20-21.

autres traditions, face à une mutation qui ne sera ni un *aggiornamento* ni une réforme dans le cas du catholicisme. Et cela sans compter qu'on a pu très souvent vérifier, pendant ce temps, que comme dans le passé, les vrais changements, s'il y en a et si quelqu'un croit les voir, vont à pas de tortue et sont silencieux comme les grands événements qui, comme disait Nietzsche, s'approchent à pas de colombe.

M. Légaut, Mme Aubier et – nous le supposons – G. Marcel, tous trois ont cédé à l'attrait de l'immédiat : sécuriser les ventes dans la zone de pêche d'un public confessionnel et agir aussi sur la polarisation et les tensions de l'époque entre progressistes et conservateurs afin d'élever le niveau ou de donner plus de profondeur à l'échange ⁽²⁸⁾. C'est pourquoi ils n'ont pas vu, à ce moment-là, qu'il pointait déjà un " troisième homme ⁽²⁹⁾ " et ils n'ont pas vu non plus que le plus nouveau et le plus fécond à long terme de M. Légaut a à voir avec ce troisième homme et même avec un quatrième ⁽³⁰⁾ car ce qui lui survit le mieux n'est pas tant le tome II, dont la première partie – qui est cependant magnifique – est peu lue, et dont la dernière partie ne l'est plus beaucoup non plus malgré la réédition de 1985. Ce qui survit le mieux sont ceux de ses livres qui parlent d'une vie spirituelle qui n'est pas tant confessionnelle que de foi, comprise comme l'attitude fondamentale de l'homme devant la vie ; des livres comme *L'homme à la recherche...* (1971), *Devenir soi* (1981) et

⁽²⁸⁾ Il faut rappeler ici que M. Légaut a publié ses deux volumes en même temps qu'a eu lieu le Congrès des intellectuels catholiques, du mouvement "Fidélité et Ouverture", d'orientation conservatrice, auquel participaient quelques amis de M. Légaut. Voir: AA. VV. (édité de G. Soulages), *Fidélité et Ouverture*, Ligugé, Mame, 1972.

⁽²⁹⁾ Voir François Roustang, "Le troisième homme", avec introduction et commentaire de D. Melero, dans *Boletines de la Diáspora* n° 3, Madrid, AML, juin 2020, p. 85-107.

⁽³⁰⁾ C'est dans l'essai cité dans la note précédente que nous parlons d'un " quatrième homme " et que nous le mettons en relation avec ce que nous avons souligné à propos de M. Légaut dans le texte.

Prières d'homme (1978) ; des livres qui, en définitive, préparent le tome II, qu'il vaut mieux aborder plus tard, selon l'ordre conçu par Légaut lui-même.

— 3. *Troisième lettre de Mme Aubier à Légaut (20 mai)*

Comme nous le disions, il y a une lacune dans la documentation dont nous disposons car la prochaine lettre que nous pouvons lire est celle, brève, du 20 mai :

Cher Monsieur, // Pardonnez moi de ne pas vous avoir accusé réception du manuscrit. Rassurez-vous : il est arrivé, bien sûr, et je l'ai soumis aussitôt à l'imprimeur. En voici une page d'essai. La typographie vous convient-elle ? Ne me demandez pas un caractère plus gros, je vous prie (nous essayons de limiter le nombre de pages). Mais la disposition est-elle à votre gré ? Et la hiérarchie des caractères ?

Si vous me donnez votre imprimatur tout de suite, nous aurons les épreuves avant les vacances. C'est bien ce que vous souhaitez ? // Croyez bien, cher Monsieur, à mes sentiments dévoués. // Mme Aubier Gabail // P.J. Une

Comme la "P. J." (pièce jointe) est une photocopie des pages 9 et 10 de l'actuel IIPAC, le "manuscrit" mentionné dans la première ligne de la lettre doit être celui du volume II, dans lequel M. Légaut a dû ajouter, au moins : l'Avertissement initial (p. 7) et huit Notes pour préciser le sens des termes qu'il utilise et qu'il avait clarifiés au trébuchet dans le tome I ⁽³¹⁾.

À partir de cette photocopie, il a dû donner son *imprimatur* sur la typographie, la mise en page et la "hiérarchie des caractères". L'envoi comme preuve de ces deux pages du tome II est donc le seul document que nous avons, dans cet ensemble de

⁽³¹⁾ Voir, dans IIPAC, les notes : p. 8 (clarification générale) ; p. 10 (sur l'idéologie) ; p. 24, 30, 32 (sur la foi et la croyance) ; p. 51 (sur "mission") ; p. 110 (collectivité - communauté) ; p. 326, car Légaut signale, sans les citer, quelques pages de HRH, dont il résume les thèmes, dans les deux paragraphes de cette page.

lettres et de brouillons, sur l'accord qu'il a dû y avoir entre M. Légaut et Mme Aubier pour inverser l'ordre des deux volumes.

V. *Réflexion finale*

Que se serait-il passé si les deux volumes avaient été publiés dans leur ordre ? Il est normal de se poser cette question car, dans la vie de chacun, des questions similaires se posent lorsqu'on se souvient d'accords qui ont été pris et dans lesquels d'autres personnes étaient impliquées.

Probablement la figure du mathématicien-paysan aurait-elle été tout aussi séduisante et la lecture du tome I aurait peut-être tempéré les réactions des clercs soucieux d'orthodoxie dès qu'ils ont lu, dans le tome II, l'utilisation du terme foi par M. Légaut, y compris la mise au second plan des croyances et sa présentation d'un Jésus différent de Moïse, c'est-à-dire plus ami des paraboles et des béatitudes que d'une nouvelle doctrine et d'une nouvelle loi ⁽³²⁾. Si le tome I avait été publié plus tôt, il aurait mis plus en valeur l'itinéraire humain où il explique comment naît la foi et comment et pourquoi il critique les idéologies de la modernité ainsi que les idéologies religieuses, anciennes et modernes.

Ainsi, le tome I aurait préparé le tome II et Légaut n'aurait pas eu à revenir plus tard sur des thèmes plus intra-chrétiens que directement humains, comme cela s'est produit compte tenu des objections et des critiques ecclésiastiques qui lui ont été rapidement adressées ⁽³³⁾.

Mais tenter de répondre à notre question serait faire de l'histoire-fiction et dans cette étude, ce que nous avons plutôt essayé de faire, c'est de mieux connaître, simplement, deux années de la vie de M. Légaut et M. Légaut lui-même, tout en

⁽³²⁾ Voir : IIPAC, chap. V, "L'universalité de Jésus" ; surtout ce que Légaut dit des paraboles : p. 127-142.

⁽³³⁾ Pour preuve de ce dernier point, il suffit de voir l'index de *Mutation de l'Église et conversion personnelle*, Paris, Aubier, 1975.

partant d'un thème très concret : les vicissitudes d'un auteur à la recherche d'un éditeur il y a cinquante ans et en nous fondant, évidemment, sur les documents dont nous disposons.

Grâce à eux, nous avons pu en savoir plus sur la qualité de l'amitié de G. Marcel et la présence d'amis de longue date, tels que Jean Haumesser et le P. d'Ouinç, ce qui nous a permis de penser au groupe de personnes qui fréquentait Les Granges durant les étés des années 1950 et 1960, c'est-à-dire, à l'époque où les deux volumes mijotaient.

Les documents nous ont également appris la sincérité des responsables des éditions du Seuil ; la disponibilité d'un vieil ami comme Étienne Borne ; l'initiative d'un nouveau contact comme celui d'Olivier Costa de Beauregard ; la bonne rencontre de M. Légaut avec Mme Aubier-Gabail malgré la nervosité de la fin ; et enfin, c'est ainsi que nous avons aussi pu entrevoir, un peu plus tôt, la situation limite à laquelle il est arrivé et dans laquelle il n'a pas cédé face au jugement de beaucoup : qu'il devait réécrire son œuvre ; il est allé alors au fond des choses et il a vu que, de même qu'il n'avait pas pu écrire autrement avant, il ne devait pas essayer de le faire maintenant mais en rester là, car ce qu'il avait fait était le mieux pour le lecteur qui pouvait ainsi bien se rendre compte, dans ses textes et en partie à travers leur difficulté, d'un appel très particulier.

Compte tenu de cette situation et de la tension de deux années de recherche, y compris la décision de prendre le risque économique de l'édition (décision dont on peut imaginer que son épouse l'a également soutenue) ; qui est juge du fait que M. Légaut, Mme Aubier et probablement G. Marcel ont finalement cédé à l'immédiat, au sens de céder à la facilité de l'actualité et aux ventes conséquentes auprès d'un public confessionnel ?

Rien n'est facile en fin de compte dans notre vie, car chaque action a ses conséquences. Si M. Légaut a cédé dans la der-

nière situation, à savoir face à la question de s'il ne valait pas mieux publier d'abord le tome II (situation dans laquelle il est entré lui-même et qui selon lui, a été une proposition finale de Mme Aubier), ce sont eux deux qui ont dû faire face à ce qui a suivi : il y a eu des bénéfiques et un succès commercial pendant un certain temps, mais il y a eu aussi des malentendus et des critiques et à la fin, un certain silence autour du "prophète silencieux". Une fois que la nouveauté s'est estompée, un certain "silence administratif" est revenu. Cependant, même si d'une certaine manière, il est toujours vrai que nul n'est prophète en son pays, il nous restent ses livres qui, d'une manière ou d'une autre, sont parvenus jusqu'à nous, nous accompagnent encore et nous donnent encore matière à réflexion ⁽³⁴⁾.

⁽³⁴⁾ Un cas remarquable de la façon dont les livres de M. Légaut peuvent atteindre quelqu'un qui cherche indépendamment de ses propres démarcations confessionnelles et intellectuelles est celui d'Alexandre Grothendieck, qui a découvert les tomes I et II de M. Légaut en 1987, à l'époque où il écrivait *La clé des songes* et *Notes sur la clé des songes*, et qui est venu rendre visite à M. Légaut à Mirmande, comme celui-ci nous l'a raconté lors d'un de ses voyages à Barcelone.